

Conditions de travail

La prépa, c'est d'abord une classe. Vous n'êtes pas anonyme. Une équipe de professeurs encourage votre travail. Contrairement aux idées reçues, c'est l'entraide qui domine. Il est d'ailleurs d'usage de travailler **en trinôme**.

Vous pourrez être externe, demi-pensionnaire, interne. Vous pourrez éventuellement obtenir une bourse (même si vous n'êtes pas boursier actuellement).

Equivalences à l'université : Un étudiant assidu et travailleur obtient chaque année les 60 crédits ECTS, assortis d'une mention, qui sont reconnus dans toutes les universités européennes. A l'issue de vos deux ans de prépa, vous pouvez donc obtenir une équivalence universitaire (L1 ou L2).

Disciplines et horaires sont presque identiques pour chacune des 2 années. Les TD et TP ont lieu en demi classe. Vous aurez 2 fois par semaine des interrogations orales « colles » dans les principales disciplines et une fois par semaine, un devoir surveillé.

Poursuites d'études

Agronomie et agroalimentaire: la large compétence des ingénieurs du vivant leur permet de travailler dans des secteurs très variés dans les industries, les collectivités et les services et dans des domaines allant de l'informatique aux biotechnologies.

Sciences vétérinaires: les quatre écoles vétérinaires assurent une formation en médecine vétérinaire mais aussi en qualité et sécurité alimentaires, industrie du médicament, nutrition animale, conseil en élevage, etc...

Environnement, eau, forêt, paysage: ces formations sont au cœur des préoccupations actuelles liées à l'environnement et à l'aménagement du territoire: gestion et protection des eaux, traitement et stockage des déchets, prise en compte de la biodiversité, etc.

Recherche et enseignement: dans les voies les plus actuelles de la recherche, soit dans les grands organismes publics (CNRS, INRA...) soit dans les entreprises.

Sciences de la Terre : l'exploration minière et pétrolière, l'exploitation des énergies nouvelles, la valorisation et l'aménagement des ressources, la prise en compte des risques, la gestion du sol et du sous-sol.

<http://ozenne.entmip.fr>

Localisation de la CPGE BCPST du Lycée Ozenne

Tout en restant administrativement rattachée au Lycée Ozenne la CPGE BCPST est **implantée**, depuis 2000, sur le site du LEGTA d'Auzeville. A proximité, deux résidences étudiantes gérées par des sociétés anonymes d'HLM proposent des studios équipés. Une convention est signée avec la résidence Bordegrande pour l'accueil des étudiants inscrits en CPGE BCPST.

CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES

Lycée Ozenne



BCPST

Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre

Les conditions d'admission

Pour intégrer une BCPST, il est indispensable d'être titulaire d'un baccalauréat général. Il est sage de choisir les trois spécialités scientifiques en première (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre ou biologie - écologie en lycée agricole). En terminale, n'importe quel choix parmi ces deux spécialités sera accepté, mais il est fortement conseillé de conserver mathématiques complémentaires en cas de choix « physique-chimie-SVT ».

Lors des « Portes ouvertes » du lycée vous pourrez rencontrer les professeurs qui enseignent dans cette filière et des étudiants de première et deuxième année. Ils vous apporteront des informations sur les modalités du fonctionnement des enseignements mais aussi des informations sur la vie de classe et en résidence (*consulter le site du lycée Ozenne pour prendre connaissance de la date*).

Une formation scientifique équilibrée

La classe préparatoire aux grandes écoles BCPST permet un accès aux écoles d'ingénieurs des domaines biologiques, géologiques, environnementaux, agroalimentaires et biochimiques, aux écoles vétérinaires, aux écoles normales supérieures et à l'école Polytechnique.

La formation offerte est de qualité. Elle permet à chacun de développer au mieux ses potentialités. L'objectif de l'équipe enseignante est votre épanouissement dans une filière exigeante et l'intégration dans l'école de votre choix.

Candidature et recrutement

Procédure de candidature

- ✓ Toutes les démarches sont effectuées à partir de l'adresse : www.parcoursup.fr à partir du 18 janvier.

Procédure de recrutement

- ✓ Une commission de recrutement étudie chaque dossier et établit un classement.

Nature de la formation (Préparation en 2 ans)

Matières	1ère année			2ème année		
	Cours	TD	TP	Cours	TD	TP
Mathématiques	5h	3h	-	5h	2h	-
Physique	2h30	0h30	1h	2h30	0h30	1h
Chimie	1h30	0h30	1h	2h	0h30	1h
Sciences de la Vie et de la Terre	5h	-	3h	4h30	-	2h30
Informatique	0h30	-	1h	-	-	1h
Français	2h	-	-	2h	-	-
LV1 : ANGLAIS uniquement	2h	-	-	2h	-	-
Géographie	-	-	-	0h30	-	1h
Travaux d'initiative personnelle encadrés	-	0h30	0h30	-	-	2h
EPS	2h	-	-	2h	-	-

Interrogations orales (ou Khôlles) et devoirs

A ce nombre d'heures de cours s'ajoutent des temps d'interrogations orales et des devoirs à savoir :

- 1 heure par quinzaine en mathématiques, physique-chimie et SVT.
- 1 heure toutes les 4 semaines en anglais.
- 1 heure toutes les 4 semaines en géographie en 2ème année.
- Toutes les semaines, des devoirs surveillés en 1ère et 2ème année.